TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE DE LA CRAU
LE 19 DECEMBRE 2021 - REGLEMENT

Le Club de La Crau (US La Crau TT) organise son tournoi national ouvert à tous les pongiste licenciés F.F.T.T.
Celui-ci se déroulera sur 22 tables, à l'adresse suivante :
Complexe sportif du Fenouillet
415 avenue Frédéric Mistral
83260 LA CRAU
GPS : 43,146483 N - 6,082955 E.

N° d'homologation :

Ce tournoi est doté de lots en numéraire et de bons d'achat d'une valeur d'environ 2 000 Euros

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : Toutes les rencontres se déroulent suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 2 : Le juge-arbrite du tournoi sera Marc FELICI (JA3-N° 13411) Tél : 06 60 64 78 19. Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel. Il sera secondé par Sébastien PASTOR (JA1-N°1314442).
Laure Rey (JA2-N°832469) s'occupera de la salle Palasi (9/10).

ARTICLE 3 : Sauf pour le tableau 8, seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs et joueuses dont les licences seront validées (2021/2022) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2021 / 2022.
Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbrite un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de leur licenciation et leur situation vis-à-vis du certificat médical et PCR ou P-S. Les joueurs doivent également pouvoir faire la preuve de leur identé dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 4 : La participation est limitée à 3 tableaux pour chacun des participants + 1 toutes séries.

Horaires et dotations

Dimanche 19 Decembre					
Tableau	Catégories	Horaires	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste
1	NC à 6 (NC à 699)	08 H 30	50€	30€	20€
2	NC à 8 (NC à 899)	09 H 30	60€	30€	20€
3	NC à 11 (NC à 1199)	10 H 30	80€	40€	20€
4	NC à 14 (NC à 1499)	08 H 30	100€	60€	30€
5	NC à 16 (NC à 1699)	09 H 30	120€	60€	30€
6	NC à 19 (NC à 1999)	11 H 30	150€	60€	30€
7	B.M.C (jeunes)	12 H 30	Bon achat	Bon achat	Bon achat
8	Vétéran	12 H 30	80€	40€	20€
9	Toutes Séries Dames	13 H 30	200€	100€	50€
10	Toutes Séries Hommes	14 H 30	200€	100€	50€

ARTICLE 5 : Les engagements seront pris à l'adresse https://tennisdetablelacrau.clubeo.com/ au plus tard le samedi 18 décembre à 12 h. En fonction des désistements, des insciptions pourront être rajoutées sur la place, sans aucune garantie. Le tirage au sort sera effectué le jour même, 30 mn avant le début de chaque tableau.
Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement par mail : uslacrautt@gmail.com ou par téléphone : 06 31 00 30 56 NURDIN Michel
ARTICLE 6 : Pour tous les tableaux l'entrée se fait par poule de 3 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe.

ARTICLE 7 : Le scratch sera prononcé 15 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 8 : Il est précisé qu'en application du règlement fédéral, les différents tableaux étant ouverts aux seniors, les benjamins pourront participer dansle cadre prévu par le règlement fédéral.
Les qualifiés à une épreuve fédérale ne pourront participer.
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
ARTICLE 9 : Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques seront fournies par les joueurs.

ARTICLE 10 : Les droits d'engagement sont fixés à :
- **9€ pour un tableau**
- **18€ pour deux tableaux**
- **24€ pour trois tableaux**

ARTICLE 11 : Les tableaux primés à partir des demi-finales.

ARTICLE 12 : L'US La Crau TT se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à 12 joueurs.

ARTICLE 13 : Le joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante, en cas de refus il sera exclu des tableaux où il est encore qualifié.

ARTICLE 14 : L'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 15 : Le responsable du tournoi sera Michel NURDIN, Président de l'US la Crau TT, Tel : 06 31 00 30 56

ARTICLE 16 : Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration froide et chaude seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 17 : L'US La Crau TT décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre." Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous.

Les balles ne sont pas fournies. Balles plastique obligatoires